

Comment gérer l'argent de poche ?

Source : La discipline positive de Jane Nelsen et PEPS magazine n°11 (été 2015 – L'argent dans la famille)



Des précautions à prendre

L'argent de poche n'est pas un moyen de pression.

Quand l'argent de poche est présenté comme un **droit** de l'enfant dans la famille, cette attribution doit s'exercer **sans manipulation**. Si une certaine somme est donnée par les parents à un rythme régulier, alors cette somme ne doit pas être conditionnée à des résultats scolaires ou à des attitudes positives ou négatives.

De la responsabilité des enfants dans la gestion de leur argent

Disposer d'une somme d'argent régulière à gérer a des côtés positifs à condition que les parents ne se dictent pas la manière dont est **dépensé** cet argent (qui est de fait la **propriété** des enfants). Donner un avis n'est pas l'imposer.

Les bienfaits d'une autonomie budgétaire

Des compétences multiples

Le fait de disposer d'un argent de poche donne accès à :

- une forme de **pouvoir** personnel décisionnel,
- une élaboration de **stratégies** (épargner, comparer des prix, compter la somme d'argent disponible...),
- une **priorisation** des besoins : ai-je vraiment envie de cela ? suis-je prêt à dépenser autant d'argent pour cela ?,
- un sens de la **responsabilité** accru envers les objets payés (un enfant est plus responsable des affaires qu'il a participé à financer),
- une **participation** au coût de **réparation** des dommages qu'il pourrait commettre en cassant ou abîmant ce qui ne lui appartient pas.



Une collaboration parents/ enfants

Avoir de l'argent de poche atténue les négociations et les conflits au profit de **questions à valeur éducative** : As-tu assez d'argent pour te l'offrir ? Comment pourrais-tu mettre de l'argent de côté pour te l'offrir ?

Quand l'enfant a envie de quelque chose qui coûte cher, c'est l'occasion de **décider ensemble** de sa participation financière et de celle des parents.

Des recommandations ?



Âge et montant

Il est envisageable de donner chaque mois (voire chaque semaine proportionnellement) **un euro par année d'âge aux enfants**.

A partir de 12 ou 13 ans, on peut faire évoluer le montant différemment, selon le budget familial et les valeurs familiales. On peut **attendre que les enfants réclament** de disposer de sommes d'argent régulièrement pour instaurer le principe d'argent de poche mensuel.

Des approches complémentaires

Dans des **situations exceptionnelles**, on peut donner une **somme précise en plus** (ex: lors d'une sortie à la fête foraine).

On peut également aider les enfants dans leurs stratégies pour gagner de l'argent :

- **compter** avec les plus jeunes (vérifier la monnaie à la boulangerie...)
- **fabriquer** quelque chose et le vendre,
- faire des petits **travaux** pour le voisinage,
- participer aux activités de l'**entreprise familiale** quand c'est possible,
- soutenir les adolescents dans la recherche d'un **premier emploi**, comme les vendanges (en conformité avec la loi).

De la souplesse (à chaque famille sa solution)



C'est à chacun de voir comment gérer la manière de donner l'argent de poche. Ce qui est important est de le faire en **conscience** et avec le coeur, plutôt qu'avec des principes rigides, en **s'autorisant des erreurs et des révisions de jugement**. Les enfants sont **capables d'entendre un non**.

On pourra ouvrir sur des **questions** qui permettront aux enfants de penser à des stratégies pour accéder à leurs envies :

- Faire des **listes de désirs et les relire** pour voir si l'objet est toujours désiré plusieurs jours/ semaines/ mois après,
- Comment pourrais-tu gagner l'argent qui te manque ?
Qui pourrait t'en donner ou t'aider à en gagner ?